

Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie,
du Commerce et des
Nouvelles Technologies



المملكة المغربية
وزارة الصناعة
والتجارة
والتكنولوجيات الحديثة

CERTIFICAT D'ACCREDITATION



Le Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies certifie que le laboratoire :

AFROLAB

sis, 15 Bis Rue 326 Riad Salam AGADIR

est accrédité conformément à la norme :

NM ISO /CEI 17025 : 2005

Pour réaliser les prestations d'étalonnages et de vérifications définies dans sa portée d'accréditation AL 54/2012 annexée au présent certificat

Le présent certificat, délivré dans les conditions fixées par la loi 12-06 du 18 Mars 2010, le décret n° 2-10-252 du 20 avril 2011 pris pour son application, ainsi que la circulaire relative à l'accréditation des laboratoires, est valable jusqu'au 16/04/2018.

Rabat, le : 17 Avril 2013

**Le Ministre de l'Industrie, du Commerce
et des Nouvelles Technologies**

Signé : Abdelkader AMARA